



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Kawartha Downs	Fraserville
Date	Samedi 17 mai 2025	Heure de départ 18 h 00
Conditions météorologiques	Courses 1 à 12 : Couvert Pluie intermittente (Temp. :14°C)	Vent 26 km/h Ouest
État de la piste	Courses 1 à 8 : Rapide (Variante 0 s) Courses 9 à 12 : Bonne (Variante 1 s)	
Nombre de courses	12	Courses de qualification 4 SC
		Nombre total d'inscriptions 96/120
Total des paris mutuels	\$ 70,343	
	Vétérinaire contacté	Dr K. Gilson
	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Weber Michael	Coles Sharla	-

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Étant donné que les lumières d'urgence et la sirène ne fonctionnaient pas, tous les conducteurs ont été informés que les lumières et le klaxon de la barrière de départ serviraient respectivement de système d'avertissement et de système d'avertissement d'arrêt de la course.

La direction effectuera les réparations pour le prochain programme des courses.

4 Divisions – Ontario Sires Stakes Prospect Series

Trotteurs de trois ans

(2 Divisions pour pouliches et 2 Divisions pour poulains et hongres)

- Des retraits hâtifs (maladie) ont été effectués par le vétérinaire pour les chevaux, "STORMONT CHEERFUL", (Kevin Benn entraîneur), dans la Course 4,

“MICHAELAS ANGEL”, (William Megens entraîneur), dans la Course 9.

Ces chevaux figurent sur la liste des vétérinaires à court terme (7 jours).

- Un retrait hâtif a été effectué par les juges du cheval, “MALVOLIO”, de la Course 12 (autre).
L'entraîneur, Jacob Murray, en a été averti.

Courses :

- Terry Heffernan a été autorisé à se retirer d'une course.
1. Examen du bris d'allure survenu au #1, “GAMBLER GASS”, (Reg Gassien), dans le dernier droit.
Lors du bris d'allure, le #1 a provoqué un bris d'allure par cause d'obstruction au #3, “FISHIN INTTHSHADOWS”, (Damian Maclellan), et une obstruction au #5, “LEADUNIT”, (Doug Hie).
Aucun placement n'a été nécessaire puisque le #1 a terminé après les #1 et #5.

Enquête et objection du conducteur concernant une possible obstruction causée par le #3, “FISHIN INTTHSHADOWS”, (Damian Maclellan), arrivé en 4^e position, contre le #2, “ALL ABOUT ART”, (Isaac Waxman), arrivé en 7^e position, après le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille.

Après avoir discuté avec les deux conducteurs (M. Waxman a déclaré que le #2 s'était incliné sur lui, causant le bris d'allure de son cheval. M. Maclellan a déclaré que le #2 avait couru entre son cheval et le #7, “BIG BRASS”, (Brad Rae), sans un dégagement suffisant).

L'objection a été rejetée.

Aucun changement n'a été apporté à l'ordre d'arrivée.

Le #9, “IMACUTELILSTALKER”, (Nicholas Boyd), a subi un bris d'allure (entrave) après le départ, a fait une sortie en raison d'un bris d'équipement.

Il a été signalé dans la statistique avec un bris d'allure par cause d'obstruction et n'a pas terminé la course.

Le #4, “ FARMERDONTDILYDALY”, (Doug Brown), a subi un bris d'équipement (entrave) avant le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille.

Il a fait une sortie sans terminer la course. Rien à signaler.

2. Le #3, "WHITE IGNITE", (Mark Etsell), devra se qualifier pour les bris d'allure survenus dans des courses consécutives sur une piste rapide.
L'entraîneur en a été averti.
Rien d'autre à signaler.
3. Rien à signaler.
4. **Enquête** au sujet de #1, "MARIE H", (Damian Maclellan), arrivé en 3^e position, en ce qui concerne les règles sur les bris d'allure.
Le #1 a fait des bris d'allure avant et après le départ.
Il n'y a eu aucune infraction aux règles sur les bris d'allure commise par le #1.
L'ordre d'arrivée n'a pas été modifié.
Rien d'autre à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Le #4, "MENDIETA", (Nicholas Boyd), n'a pas été programmé avec des entraves, mais a défilé avec des entraves.
Ce cheval a concouru au dernier départ avec des entraves et a porté des entraves pour la course, ce qui a été annoncé au public avant le départ.
Le comité fera un suivi avec l'entraîneur, Jason Ryan.

Enquête au départ au sujet du #4, arrivé en 4^e position, concernant les règles sur les bris d'allure.
Le #4 a fait un bris d'allure après le départ sans, toutefois, enfreindre aucune des règles sur les bris d'allure.
Aucun changement n'a été apporté à l'ordre d'arrivée.
Rien d'autre à signaler.
9. Examen de la performance du #6, "MASS ACTION", (Jean Bernard Renaud) arrivé en 4^e position, au départ, qui a fait quelques pas avant le départ, mais était dans la foulée au départ.
Aucune infraction signalée.
Rien d'autre à signaler.

10. Rien à signaler.

11. Nous avons interrogé le conducteur du #5, "BETH", (Bradley Rae), qualifié en 3^e position, sur le fait que le #3, "HILLBILLY JET", (Jean Bernard Renaud), avait remonté la rampe et terminé la course en 2^e position.

L'explication de M. Rae a été acceptée et aucune sanction n'a été imposée, mais on a rappelé au participant ses obligations concernant la règle 22.05.01(e) de la CAJO (permettre à un cheval de passer à l'intérieur).

Rien d'autre à signaler.

12. Les #7, "COVE BEACH", (Damian Maclellan), et #8, "THE DEVIL YOU KNOW", (Reg Gassien), doivent se qualifier pour le temps (203⁴ et 204¹, respectivement).

Rien d'autre à signaler.

Réclamations :

Course 11

Le #1 DEL DIGGITY (1), pour \$10,000, par François Morin, Gerard Demers entraîneur.